

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
PARIS
26, Rue SERPOLLET
75968 PARIS CEDEX 20

AFFAIRE :

L'Officier du Ministère Public
à
MAITRE ALLAN SCHINAZI AVOCAT A LA COUR
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler : RO - PV
AFM

Rédacteur :

Maître,

Par courrier en date 20 mai 2021, vous attirez mon attention, en votre qualité de conseil de Monsieur

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000256 CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT** ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25
AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE
Infraction(s) relevée(s) à l'procès verbal n° | dressé par en date du par
procès verbal n° | dressé par en date du par
avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

J'ai l'honneur de vous informer qu'en raison d'une erreur technique apparaissant sur le procès-verbal de
contravention, les poursuites à l'encontre de votre client, Monsieur sont abandonnées.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à PARIS CEDEX 20, le 03/06/2021

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

